



CCAS de PAYZAC

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le but d'un CCAS est d'assister les citoyens dans leurs démarches de demande d'aide sociale, d'anticiper et de répondre aux besoins sociaux de la population locale.

La permanence du CCAS de Payzac évolue....

Nous vous proposons de vous rencontrer autour d'un café, de manière plus conviviale afin d'évoquer les difficultés que vous pourriez rencontrer dans votre quotidien.

Un lundi par mois, de 15h à 17h

Salle du Conseil à la Mairie

Prochaines dates, à titre d'essai :

- **24 Février**
- **28 Mars**
- **28 Avril**

Possibilité de rencontrer les membres du CCAS individuellement à ces dates.

N'hésitez pas à vous renseigner au 04/75/39/47/46